

ORGANISATION/RÉGLEMENTATION
C.B.D. LOT (en annexe du règlement FFSB)
CHAMPIONNAT DES A.S/E.S.B D.3/D.4
2024/2025
Niveau 1

DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE

1/ Équipes engagées : CAZALS, FIGEAC, SOUILLAC, LE VIGAN, MERCUES.

rencontres en 4 matchs : 2 matchs à la maison - 2 matchs à l'extérieur

Finale le 5 AVRIL 2025
au VIGAN

2/ Les dates sont fixes et immuables suivant le calendrier établi par le C.B.D. LOT et les responsables d'équipes. Pas de report possible.

3/ En cas de forfait, l'équipe gagnante par forfait marque 3 points au classement et +40 points au goal-avérage. L'équipe forfait marque 0 point au classement et -40 points au goal-aévfrage.

4/ L'A.S. qui reçoit a la possibilité de choisir son lieu de rencontre.

5/ Le CLUB qui reçoit est chargé de communiquer au secrétariat du C.B.D. LOT la feuille de match correctement remplie par les responsables d'équipes.

La feuille de match attestant le résultat est signée par le responsable de chaque équipe, après avoir signifiés les réserves éventuelles. Au-delà, aucune contestation n'est recevable.

6/ Les feuilles de matchs sont à la disposition des clubs.

7/ Seul, le comité directeur du C.B.D. LOT est habilité à examiner et à prendre des sanctions envers une A.S. ou E.S.B en cas de désaccord lors d'une rencontre au vu des feuilles de match.

